

Ouagadougou, le

22 SEPT 2022

N° 22-00568 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

### COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de deux (02) élèves Professeurs Certifiés des Lycées et Collèges, titulaires du CAET, option : Menuiserie Bois, session 2022.**

Ce sont :

**PROFESSEURS CERTIFIÉS DES LYCÉES ET COLLÈGES, TITULAIRES DU CAET, OPTION : MÉNUISERIE BOIS**

#### ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	TIENDREBEOGO AMBROISE	278276V	B11110613	01/12/89
1°	KONATE YSSOUF	278272Y	B10883354	22/07/86
3°	TIENDREBEOGO YACOUBA	278270J	B13959458	17/09/87

Arrêté la présente liste à 3 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales.

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire Général



**Hamidou SAWADOGO**

Chevalier de l'Ordre National